

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bretagne - Pays de la Loire

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien(ne) forestier chargé(e) de mission (H/F) Ille-et-Vilaine et Est des Côtes d'Armor : développement forestier et expérimentation dans le cadre des conventions passées avec le Département, la Région et l'Etat
<u>Type de contrat :</u>	CDD de droit public à temps complet d'une durée de 10 mois
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitements selon barème CNPF (rémunération en fonction de l'expérience professionnelle antérieure) – Rémunération : 26.9k € bruts à 37.49k € brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Rennes (35) ou éventuellement Guingamp (22)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} mars 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

En Bretagne Pays de la Loire, la forêt couvre 640 000 ha dont 90% de forêt privée. La délégation Bretagne Pays de la Loire du CNPF est composée de 37 personnels techniques et administratifs implantés sur 9 départements, au service des propriétaires forestiers de la région.



Description du poste

Sous l'autorité du directeur, de son adjoint et des ingénieurs en charge des conventions, le technicien sera principalement chargé des missions et responsabilités suivantes :

- participation à la mise en œuvre des conventions avec le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine et la Région Bretagne (environ 50% du temps de travail) :
 - Suivi et animation d'actions favorisant une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière dont relevés IBP (indice de biodiversité potentielle) et IC (indice de consommation) ;
 - Visites-conseil auprès des propriétaires et promotion des DGD ;
 - Appui au regroupement de la gestion et du foncier forestier ;
 - Participation à l'animation du CEDEF 35 ;
 - Préparation et animation de réunions de vulgarisation forestière ;
 - Co-animation dans le cadre de la Forêt s'invite à l'école ;
 - Promotion des dispositifs Breizh Forêt Bois et du Label Bas Carbone.
- participation aux travaux du Référentiel Forestier Régional (RFR) (40%) :
 - mesures, saisie et traitement des données des placettes d'essai et de démonstration (essentiellement sur l'Est de la Bretagne avec possibilité d'appui ponctuel sur le reste de la Région) ;
 - contribution à l'animation du Référentiel Forestier Régional (actualisation des fiches placettes, contribution aux synthèses et comptes rendus).
- Et selon évolution du dossier, contribution à l'élaboration d'un plan de massif DFCI sur le massif de Paimpont

Ces actions se feront en lien étroit avec les techniciens de secteurs du CRPF.

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de Technicien supérieur forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Titulaire du permis de conduire B boîte manuelle (déplacements fréquents).

Compétences et qualités requises

- Bonnes connaissances forestières, du CNPF et du contexte de la forêt privée en général ;
- Sens du contact avec les propriétaires forestiers, les professionnels de la filière bois ;
- Capacités d'animation et de communication ;
- Bonnes qualités rédactionnelles et de synthèse ;
- Esprit d'initiative, autonomie, rigueur, aptitude à travailler en équipe ;
- Maîtrise des outils informatiques courants (WORD, EXCEL, POWERPOINT...). La maîtrise des logiciels SIG (QGIS) serait un plus ;
- Aptitude physique au travail de terrain.



Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout de 6 mois de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 34,38 € par mois.

Personnes à contacter

- Arnaud GUYON, Directeur du CRPF : 06 84 83 36 52 – arnaud.guyon@cnpf.fr
- Gaëlle ABRAHAM, Ingénierie CRPF : 06 18 44 72 09 – gaelle.abraham@cnpf.fr
- Pierre BROSSIER, Ingénieur CRPF : 06 18 44 72 06 – pierre.brossier@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective le 5 janvier 2026 dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé : études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à : paysdeloire@cnpf.fr

ou

par courrier à : M. le Directeur du CNPF Bretagne – Pays de la Loire

36 avenue de la Bouvardière, 44800 SAINT-HERBLAIN

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra dans la deuxième quinzaine de janvier 2026 dans les locaux du CRPF, 101A avenue Henri Fréville – 35200 Rennes.